

La Révolution tranquille, une invention?

Robert Comeau

Number 41, Spring 1995

Dix rendez-vous avec notre histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8702ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Comeau, R. (1995). La Révolution tranquille, une invention? *Cap-aux-Diamants*, (41), 52–56.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE UNE INVENTION?

Démocratisation politique, modernisation et laïcisation des institutions, justice sociale, liberté d'expression, accès à l'éducation et aux soins hospitaliers, soutien à la culture, fin de la censure, etc. De tous les milieux, l'intervention de l'État était demandée et cela s'exprimait dans un climat d'effervescence.

Le 22 juin 1960, Jean Lesage et les libéraux récoltent 51,3 pour cent des suffrages exprimés, soit 53,7 pour cent des sièges (52 sur 92). «La Réforme», les 2 et 9 juillet 1960.

(Coll. Yves Beauregard).

par Robert Comeau

MÊME SI LES HISTORIENS RÉVISIONNISTES S'ACHARNENT depuis quinze ans à démontrer que la société québécoise a subi une évolution à peu près comparable à celle des sociétés du même

type et que la «grande noirceur» du régime duplessiste (1944-1959) n'a jamais existé, je crois que 1960 demeure une rupture incontournable. Bien sûr, cette rupture avait été amorcée avec la Deuxième Guerre mondiale. Il est de bon ton aujourd'hui de décléricaliser le passé québécois en faisant ressortir la pluralité des croyances d'avant 1960, de sous-estimer l'influence du clérical-nationalisme ou d'affirmer que les valeurs libérales imprégnaient l'ensemble de notre société depuis le XIX^e siècle. Pourtant, ce n'est qu'avec la décennie soixante que la société québécoise entre de plain-pied dans la modernité, avec une véritable séparation de l'Église et de l'État, malgré le maintien des structures confessionnelles dans le domaine scolaire.

Ce nouveau «récit collectif» ne veut plus rappeler ce portrait des Canadiens français soumis et exploités, subissant la discrimination économique et l'oppression nationale. Maintenant que l'épisode de la «Révolution tranquille» structure de façon marquante l'imaginaire politique des auteurs de la «nouvelle histoire», ces derniers ont battu en brèche l'idée du retard et proposent une interprétation beaucoup plus optimiste et intéressante du passé à ceux qui ont développé une nouvelle identité québécoise. Comme l'affirme l'historien Jocelyn Létourneau qui a étudié ce «nouveau grand récit collectif des Québécois», cette histoire révisée qui fait disparaître les événements politiques au profit d'une histoire socio-économique «n'est pas allé [sic] aussi loin que de désacraliser la Révolution tranquille, cet épisode pivot (1960-1966) de l'histoire québécoise au cours de laquelle [sic] «une collectivité, propulsée par une nouvelle classe politique fortement inspirée par l'idéal de l'interventionnisme étatique et de la planification technocratique, pose les conditions de sa promotion en lançant tout un train de mesures qu'auront [sic] pour conséquences de modifier fondamentalement ses manières d'être, de faire, de penser et de dire». Ce récit légitimerait l'accession au pouvoir de la technocratie.

Et dans ce récit, poursuit Létourneau, on retient que le peuple franco-québécois n'a pu sortir de sa condition que parce qu'une «nouvelle classe éclairée» (la technocratie) l'a guidé et l'a entraîné vers un renouveau dont il profite encore. Selon ce spécialiste de la «mémoire collective de la technocratie», la Révolution tranquille n'aurait été pour cette classe dirigeante qu'un

11 de la Tour
Québec, P.Q.
J.F.N.S. - J.A.S.O.N.D.
S.-G.S. - S.-C. - S.-G.

LA RÉFORME

JOURNAL LIBÉRAL 10¢

Vol. VI - No 14 of 15 MONTREAL, LES 2 ET 9 JUILLET 1960 2207 St. Eloi Ste-Catherine, Montreal - P.C. 9041

C'est enfin changé!
**JEAN LESAGE, PREMIER
MINISTRE DU QUÉBEC**



moment identitaire où sa propre histoire se serait confondue avec celle de tout un groupe. Cet épisode permettrait de «réhabiliter ces Francos en tant que héros de leur propre libération, en d'autres termes de leur redonner un rôle positif d'acteurs et commandeurs de leur propre historicité. Enfin les Franco-Québécois peuvent se présenter comme Vainqueurs dans l'histoire. L'échec de la conquête est racheté dans ce nouveau récit.»

Quoi qu'en disent les historiens des «représentations», l'élection du 22 juin 1960 demeure une date inaugurale. Ceux et celles qui ont vécu les débuts de la décennie soixante se rappelleront les effets spectaculaires des premières mesures adoptées par le Parti libéral du Québec et le message des ténors réformistes qui affirmaient qu'il était temps que ça change au Québec!

La coalition des réformistes

Depuis le *Refus global* de 1948, des réformistes du monde syndical, des chambres de commerce, du milieu universitaire, journalistique et artistique préconisaient des changements dans tous les secteurs de l'activité sociale: démocratisation politique, modernisation et laïcisation des institutions, justice sociale, liberté d'expression, accès à l'éducation et aux soins hospitaliers, soutien à la culture, fin de la censure, etc. De tous les milieux, l'intervention de l'État était demandée et cela s'exprimait dans un climat d'effervescence.

Les adversaires du duplessisme venaient de différents horizons. Ils avaient fini par considérer le Parti libéral du Québec comme l'outil le plus efficace pour renverser le parti de l'Union nationale, qui recevait toujours l'appui des cultivateurs, des élites locales et des petits et moyens entrepreneurs canadiens-français tout en protégeant les intérêts du grand capital anglo-américain et en s'appuyant sur l'Église.

Par l'entremise des chambres de commerce, de plus en plus d'hommes d'affaires, principalement de Montréal, réclamaient une nouvelle politique économique et un virage vers l'État libéral interventionniste. Le gouvernement libéral fédéral avait déjà jeté les bases de l'État providence pendant la guerre, et il devenait intolérable aux yeux des leaders économiques du Québec, tant patronaux que syndicaux, de s'en tenir au libéralisme économique traditionnel.

Les entrepreneurs canadiens-français, après la récession de 1957 à 1960, sont de plus en plus nombreux à être acculés à la faillite ou à devoir vendre à des firmes étrangères. Ils n'acceptent plus le modèle de développement économique du régime duplessiste: le laisser-faire est jugé inacceptable face aux capitaux étrangers qui sont

entrés massivement depuis la fin de la Deuxième Guerre. L'État québécois est maintenant perçu comme la solution à plusieurs problèmes. On souhaite un nouveau type de développement qui permettrait de contrôler le capital étranger. Les entrepreneurs québécois vont se mobiliser pour obtenir un «Conseil d'orientation économique», croyant que par ce moyen, ils mettront un terme à la dégradation économique de leurs entreprises. Ils constatent que l'ouverture de la voie maritime a défavorisé Montréal, tout comme plu-



sieurs initiatives économiques du gouvernement de Louis Saint-Laurent (1948-1957) qui n'ont cessé de favoriser l'Ontario: Téléglobe (1950), Énergie atomique (1952), Voie maritime (1954), politique gazière, redistribution des contrats militaires. Bref, les entrepreneurs québécois craignent pour les chantiers navals et les raffineries de l'Est de Montréal. Toute cette politique favorable à la bourgeoisie canadienne, dont la base est à Toronto, les inquiète. Une stratégie interventionniste s'impose.

Bien sûr, les intérêts du capitalisme de monopoles favorisaient ce passage vers l'État providence. Mais les syndicats, dont les revendications

Jean Lesage est d'abord député fédéral de Montmagny-l'Islet aux Communes (1945-1958). Après avoir occupé plusieurs ministères et hautes fonctions à Ottawa, Lesage devient, en 1958, chef du Parti libéral provincial. C'est dans le comté de Québec-Ouest qu'il se fait élire en 1960 à l'Assemblée législative. (Archives nationales du Canada).

se faisaient plus pressantes depuis la grève de Murdochville en 1957, réclamaient aussi l'intervention de l'État québécois.

Le Parti libéral, traditionnellement lié aux intérêts de la grande bourgeoisie canadienne, avait repris plusieurs demandes du mouvement ouvrier. Ce dernier souhaitait aussi un État qui interviendrait par des politiques fiscales et des politiques

misme social et développement de l'autonomie québécoise. Ce document important n'a été publié intégralement qu'en 1988 sous son titre original: *Pour une politique*. On y trouve ces idées audacieuses qui ont permis au PLQ d'être, à l'époque, ce réservoir de projets spectaculaires à l'origine de la modernisation du Québec. Lapalme, attentif aux débats en cours depuis le début des années cinquante, a réussi à produire un programme de gouvernement qui présentait une vision articulée du travail à réaliser et qui suscita l'adhésion d'une majorité de Québécois. C'était un véritable projet de société, qui allait inspirer les gouvernements du Québec pendant 25 ans. Nous avons voulu corriger une injustice à l'endroit de Lapalme, ce père fondateur de la «Révolution tranquille», en lui consacrant un colloque à l'UQAM en 1987 et en publiant ce manifeste dans lequel Jean Lesage, ses ministres et ses successeurs ont largement puisé.

Des réformes spectaculaires

Les réformes furent rapidement entreprises. C'est surtout au chapitre de la santé, de l'éducation et du bien-être social que les nouvelles orientations eurent le plus d'éclat. Que l'on pense à l'assurance-hospitalisation, au rapport Parent, à l'opération 55 établissant les polyvalentes, à la création d'un ministère de l'Éducation, au rapport Boucher qui remplaçait la philosophie de la charité publique par une conception différente axée sur les droits sociaux. Pensons aussi aux nouvelles relations internationales du Québec et à la tentative d'exercer sur le plan extérieur les compétences internes accordées par la constitution de 1867, jusqu'à ce que le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau s'y oppose en 1968.

Des enseignants et des infirmières laïques se voyaient promus à des postes de direction car le personnel clérical ne résistait pas devant cette laïcisation accélérée. Le clergé perdait du terrain en même temps que la morale chrétienne. Dès 1961, la pratique religieuse catholique chuta considérablement. Après les tentatives de renouveau du concile Vatican II (1962-1965) et les espoirs déçus par le retour de l'Église au traditionalisme en 1968 (l'encyclique *Humanae Vitae*), les chrétiens du Québec furent désespérés. L'efficacité technocratique, la promotion nationale et l'hédonisme remplaçaient la morale de l'austérité. L'interdiction des méthodes contraceptives, au moment où la pilule faisait son entrée au Québec, et la condamnation des «unions libres», du divorce et de l'avortement arrivèrent précisément au moment où le sacrement du mariage avait perdu sa signification et où éclataient les normes conjugales. De plus, la jeunesse du Québec, plus nombreuse que jamais, se préparait à contrer les codes du pouvoir et à s'inscrire dans le mouvement général de

En 1948, Paul-Émile Borduas, chef des Automatistes et quinze autres jeunes artistes influencés par le surréalisme signent et publient leur manifeste «Refus global», véritable charge contre le conservatisme et le conformisme de la société québécoise. Ici, Paul-Émile Borduas, lors de la seconde exposition des Automatistes à Montréal en 1947. Photo: Maurice Perron. (Coll. privée).



Georges-Émile Lapalme (1907-1985). Il a laissé sa marque comme réformateur du Parti libéral du Québec qu'il a préparé à assumer le rôle d'animateur de la Révolution tranquille. Il fut le premier ministre des Affaires culturelles (1961-1964). (Gracieuseté du journal «La Presse»).

sociales. On ne prévoyait pas alors la création d'un grand nombre de sociétés d'État, à travers lesquelles le gouvernement pourrait agir sur le plan économique: ces sociétés ont été créées sans plan d'ensemble et très rapidement. Les hauts-fonctionnaires, ces «mandarins du pouvoir» nouvellement installés à Québec, ont joué un rôle déterminant, comme l'ont bien analysé Pierre O'Neil et Jacques Benjamin.

En réclamant un nouveau code du travail, le droit de grève pour la fonction publique et des meilleures conditions de travail, on confiait à l'État un rôle accru dans la gérance des conflits. Bien sûr, en 1960, on ne pressentait pas l'ampleur des fronts communs de 1972 ou de 1976, ni la profondeur des transformations idéologiques qui feraient éclater la morale traditionnelle.

Georges-Émile Lapalme et son projet de réformes

Parmi les précurseurs de la «Révolution tranquille», il faut accorder une place particulière à Georges-Émile Lapalme, chef malheureux du PLQ de 1950 à 1958 qui, au moment de céder sa place à Jean Lesage a eu le mérite de concevoir un véritable programme, où il a su associer réfor-

contestation de mai 1968. Par son poids, elle imposa une «culture de la jeunesse» et toute une rhétorique du changement social. Le métier de sociologue apparaissait le plus utile et était très valorisé, comme l'ensemble des sciences sociales, puisqu'il semblait le plus apte à favoriser les grandes réformes de la société après celui de journaliste!

Ces années soixante furent d'ailleurs l'âge d'or du journalisme. On remettait en question toutes les institutions; dans les médias, on discutait divorce, avortement, redéfinition des couples et de la famille, permissivité des unions libres. Les réformes légales témoignaient des nouvelles façons de voir et de faire: la levée de l'interdit sur la publicité des moyens contraceptifs, la décriminalisation de l'homosexualité entre adultes consentants ou l'introduction du mariage civil. Voilà des exemples d'une nouvelle perception de la sexualité et d'un nouveau paradigme: la raison, l'État, la compétence et le changement l'emportaient sur la foi, l'Église, l'expérience et la tradition.

Cette plus grande possibilité de choix n'assure pas nécessairement la libération des femmes. Le mouvement féministe n'apparaîtra qu'à la fin de la décennie soixante. On voit la sexualité s'introduire dans l'économie de marché et la consommation de masse, particulièrement à travers le cinéma et la télévision. On assiste à un nouveau type d'érotisation. Le corps séducteur va prendre de l'importance dans la publicité des années soixante alors que se répand une culture ludique qui profite à plusieurs commerces.

En même temps, on assiste à l'abolition de la censure du cinéma: si, en 1960, il était encore possible de couper quatorze minutes du film «Hiroshima, mon amour» au festival internatio-

nal du film de Montréal, on ne verra plus, après la loi de 1964, de pareils comportements émanant cette fois non plus d'un «Bureau de censure» mais d'un «Bureau de surveillance».



Derrière les réformes: des intérêts économiques

Au chapitre économique, le Parti libéral a compris, malgré son parti pris pour le grand capital anglo-canadien, qu'il devait participer à la réorganisation des entreprises québécoises. Très tôt, il interviendra pour centraliser l'épargne et pour assister les petites et moyennes entreprises. Ce sera le rôle de la nouvelle Société générale de financement (SGF) et de la Société de développement industriel (SDI). Quant à la Caisse de dépôt et de placement, créée d'abord pour finan-

Les membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (1961-1966) présidé par M^{sr} Alphonse-Marie Parent. Le «Rapport Parent» a servi de base à une réforme en profondeur de l'enseignement au Québec. (Archives nationales du Canada).



«René Lévesque et Jean Lesage». Lévesque a été élu député libéral de Laurier en 1960. Lesage le nommera ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques (1960-1961), des Richesses naturelles (1961-1965), et de la Famille et du Bien-être social (1966). Réélu dans Laurier en 1962 et en 1966, René Lévesque est l'un des cofondateurs du Mouvement souveraineté-association (1967) puis en 1968 du Parti québécois dont il devient le premier président. (Archives nationales du Canada).

cer l'État québécois, sa mission fut l'objet d'une vive controverse: jusqu'où pouvait-elle aller pour soutenir la bourgeoisie québécoise non monopoliste? Dans les faits, malgré son discours nationaliste, la caisse s'est plutôt limitée à détenir des actions d'entreprises canadiennes. Elle n'a que très peu soutenu, par exemple, la présence québécoise dans le secteur financier, jouant un rôle passif face au soutien des PME.

de la bourgeoisie canadienne, redevient farouchement fédéraliste et lutte pour conserver intacte l'unité du marché canadien. Il rejette les partisans de la stratégie de développement d'une bourgeoisie québécoise qui s'engagent dans le mouvement souverainiste. Le Mouvement souveraineté-association est créé en 1967 dans la foulée de cette exclusion.

Ces autonomistes avaient échoué au sein du Conseil d'orientation économique du Québec dans leurs tentatives d'imposer une décentralisation pour redonner vie aux régions. Ils n'avaient pas réussi non plus à faire jouer à la Caisse de dépôt et de placement un rôle de soutien actif à la bourgeoisie québécoise. C'est au Parti québécois que reviendra la tâche d'assurer la promotion de la bourgeoisie québécoise et le développement d'une société distincte. Il poursuivra le travail accompli pour affirmer cette identité québécoise en s'opposant de plus en plus au nationalisme *canadian* qui ne reconnaît plus la dualité canadienne. Il aura le projet de mettre fin au statut minoritaire du Québec en régime fédéral.

D'une certaine façon, en voulant que l'État québécois puisse jouer un rôle dans le concert des nations souveraines, les indépendantistes prendront la relève des promoteurs de la Révolution tranquille qui avaient entrepris d'ouvrir le Québec sur le monde. Une entente entre la France et le Québec quelques années après l'établissement d'une Délégation générale en 1961 devait assurer une présence permanente à Paris. Cette première tentative pour nouer des liens avec la France, seul grand pays à ce jour qui ait accordé au Québec une place distincte et prioritaire dans ses relations internationales, s'inscrivait dans ce vaste mouvement de modernisation que fut la Révolution tranquille. ♦

Robert Comeau est professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal.



En 1965, Paul Gérin-Lajoie signe au nom du Gouvernement du Québec la première entente avec la France quelques années après l'ouverture d'une Délégation générale à Paris en 1961.

(Fonds Paul-Gérin-Lajoie. Archives nationales du Québec à Montréal).

Le schisme de 1964

Comme l'expliquent Gilles Bourque et Anne Légaré dans leur ouvrage *Le Québec, La question nationale*, dès 1964, deux tendances opposées se développent au sein du PLQ. Une majorité veut ralentir les réformes qui remettent en question le statu quo constitutionnel, alors qu'une minorité veut poursuivre la Révolution tranquille. Le groupe de René Lévesque et plusieurs des hauts-fonctionnaires (Claude Morin, Jacques Parizeau...) qui ont affronté le gouvernement d'Ottawa dans plusieurs dossiers, voudraient voir l'État québécois contribuer plus fermement au développement d'une véritable bourgeoisie nationale. Au moment de la défaite électorale de 1966, le PLQ, qui a toujours représenté le capitalisme monopoliste sous l'hégémonie politique

Archives du Séminaire de Nicolet

... témoins de notre histoire...

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
de 13 h à 16 h 30



900, boulevard Louis-Fréchette, bureau 110
Nicolet J3T 1V5
Information: (819) 293-4838



**Le succès du passé,
le défi de l'avenir!**

Organisme comptant plus de 33 500 membres, la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec voit à la défense des intérêts des Québécoises et des Québécois et à la promotion de la langue française et de notre culture.

Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
449, rue Notre-Dame,
Drummondville, Québec. (819) 478-2519.